

PATRIMOINE IMMOBILIER EN AFRIQUE:FORMATION EN GESTION ET EN LEGISLATION

**Présenté par Aimé GONCALVES,Architecte du Patrimoine
Président de l'ICOMOS-BENIN**

L'éducation et la formation en matière de conservation supposent la prise en compte de certains principes assortis de démarches analytiques structurées comme suit en objectifs notamment:

- La création d'un cadre juridique, politique, administratif et social au sein duquel les pratiques de conservation peuvent être accomplies avec succès.
- L'accroissement des compétences des diverses personnes impliquées dans la conservation du patrimoine culturel immobilier.
- La création d'un réseau de communication qui permettra l'échange d'informations, compétences, savoir-faire entre les professionnels africains et les autres professionnels du monde .

Le public concerné comprend :

- Les étudiants et chercheurs impliqués dans le patrimoine
- Les professionnels y compris les artisans impliqués dans la planification, la gestion et la conservation et l'entretien des monuments et sites.
- Les communautés y compris les femmes et les jeunes qui vivent dans ou près des sites du patrimoine culturel.
- Les hommes politiques et les décideurs responsables de la conservation du patrimoine culturel immobilier.

Ces formations auront pour point focal, la gestion des monuments et sites à travers la prise en compte des principes directeurs notamment:

- 1- Le patrimoine africain (différentes catégories, Convention du Centre du Patrimoine Mondial – Stratégie globales) ;
- 2- Cadre institutionnel international (l'UNESCO, le Centre du Patrimoine Mondial, l'ICOMOS, l'ICCROM, Institutions Africaines.) ;
- 3- Cadre institutionnel et administratif national (structures statiques et privées nationales, avantages et inconvénients des différents systèmes) ;
- 4- Documentation et inventaire (recherches documentaires, information, sensibilisation, fiches et dossiers d'inventaires, opération d'inventaire) ;
- 5- Cadre législatif (récueil, analyse, efficacité, proposition de renforcement) ;
- 6- Sensibilisations (expositions et autres méthodes, rapport avec les médias etc.) ;
- 7- Tourisme durable (désirs et besoins des touristes, avantages et inconvénients du tourisme de masse, tourisme durable) ;
- 8- Planification et gestion des sites (limites, histoire, valeurs, description physique, cadre juridique et législatif, gestion et utilisation, état de conservation, SWOT, vision, principes directeurs, objectifs, activités, plan d'action, suivi et évaluation) ;
- 9- Gestion participative (identification des différentes parties, rôle influence et velléités des parties intéressées, différents niveaux de décision et d'implication, évaluation des possibilités des gestion, stratégies de mise en œuvre) ;

10- Partenariat et recherche de financement (mise en place de partenariat, élaboration de dossiers de financement).

Cette démarche déjà expérimentée dans certaines écoles de formation en Afrique permettra de mettre en place un cadre institutionnel global où seraient impliqués les pays africains et le reste du monde .

Cet enseignement peut être transmis dans un premier temps de façon théorique et ensuite de façon pratique par un exercice d'établissement du plan de gestion des sites retenus sur lequel pourraient travailler effectivement les étudiants.

L'efficacité de ce système de formation réside dans la prise en compte du public concerné par le patrimoine notamment les communautaires, les hommes politiques et les décideurs responsables de la conservation du patrimoine en question. Ce qui permettra de saisir les intentions réelles des parties prenantes en vue d'une meilleure atteinte des objectifs.

L'apport du Comité International de L'ICOMOS sur les lois aux Comités nationaux peut se définir par des échanges d'expériences à présenter de façon périodique au cours des conférences, les échanges d'experts dans le cadre de formation similaire envers les étudiants et les jeunes professionnels et enfin les échanges d'experts dans le cadre de formation du genre dans le but de transmettre effectivement les méthodes efficaces propres à l'éducation et à la formation sur législation relative à la conservation du patrimoine immobilier.

Brief Biography of Mr Aime GONCALVES

Aime GONCALVES graduate Architect (Diploma of the Regional School of Architecture and Urbanism). Also trained in ICOMOS (Roma) on conservation and management of archeological and historical sites.

- In CRATERRE (Grenoble) on conservation of clay buildings.
- In JERUSALEM on conservation of nature reserve.
- In University of Architecture of Marseille on conservation of traditional buildings.

Professor of Architecture in Regional School of Architecture and Urbanism planning in Lom .

Leader on projects of conservation of the old city of Porto-Novo (capital of Benin).

President of ICOMOS Benin, Member of the Executive committee of ICOMOS and member of management committee for Abomey world heritage site.